



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperray.fr

Infos

MARS AVRIL 2019

Lancement du portail famille

Gestion des prestations scolaires et périscolaires

> Page 20

Grand débat national

Réunion publique le 8 mars

> Page 6



SOMMAIRE

> Pages 4-6

VIE MUNICIPALE

- La commune recrute des saisonniers
- Inscriptions sur les listes électorales
- Commémoration
- Conseil municipal du 6 décembre 2018
- Le Paris-Nice au Perray
- Grand débat national - réunion publique

> Page 7

SMART CITY

- Véli'Park



> Pages 8-11

PARTICIPATION CITOYENNE

- Maison des Projets
- Les habitants au cœur du projet
- 33 rue de Chartres



> Pages 12-13

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

- Rencontres inter-entreprises
- Café-restaurant de la Gare

> Pages 14-15

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- Collecte des déchets
- Réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Non renouvellement de l'agrément d'EcoDDS
- Distribution de sacs de déchets verts
- Élagage

> Pages 16-17

CADRE DE VIE/SOCIAL

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 - Les nouveautés du CCAS
- À VENIR
- Ateliers intergénérationnels
 - Ateliers du PRIF



> Page 18

PETITE ENFANCE

- Le RIAM
- Le multi-accueil « les Perrolutins »

> Pages 19-21

ENFANCE/SCOLAIRE

- Chut je lis
- Choix des livres pour la remise des prix des CM2
- Le portail famille
- Gaspillage alimentaire



> Page 22

ENFANCE/JEUNESSE

- Conseil Municipal des Jeunes
- AJP

> Page 23

SPORT

- Semaine sportive municipale
- Journée Sport Échange



> Page 24

RETOUR SUR

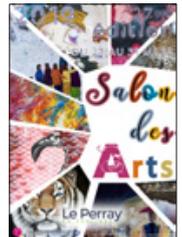
- Distribution des colis du CCAS
- La galette des Aînés
- Cérémonie des Vœux du Maire



> Pages 25

À VENIR

- Salon des Arts
- Rallye découVERTE
- Troc de plantes



> Pages 26-27

VIE ASSOCIATIVE

> Page 28

MÉDIATHÈQUE

> Page 29

HISTOIRE

> Page 30

TRIBUNES LIBRES

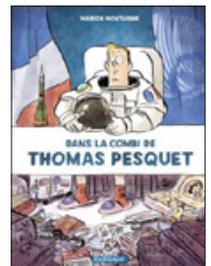
> Page 31

ZOOM

- BAFA

> Page 32

AGENDA MARS-AVRIL



État civil

Bienvenue à...

- ✦ BOUR Noah, Maho, Michel le 21 décembre
- ✦ BRIAND Mila, Isaura, Edwige le 26 décembre
- ✦ FONTARENSKY Lucas, Georges, Thomas le 15 décembre
- ✦ MOUTAUX Arthur le 26 décembre
- ✦ RAMOS Alexandre, Auguste, Manuel le 13 décembre
- ✦ MORGADO GONÇALVES Emma Elisa Laure le 8 janvier 2019
- ✦ SENAILLE Leandro le 13 janvier 2019
- ✦ FONTANO Bahia le 20 janvier 2019

Oui !

Mariage

- ✦ MOTA Jean-Claude et ANGILOUST Flore, Claudine, Pascale, Fabienne le 10 janvier 2019

PACS

- ✦ PORTIER Philippe et BÉTRÉMIEUX Isabelle le 1^{er} décembre
- ✦ MARQUE David et LACHKAR Margaux le 22 décembre
- ✦ COUILLET Cyril et JAGIELA Nathalie le 27 décembre
- ✦ ROSAY Thomas et VARRY Laura le 12 janvier 2019

Ils nous ont quittés

- ✦ HAGUETTE William, Jean-Pierre le 2 décembre
- ✦ HAYE Raymond, Marcel, Yvon le 18 décembre
- ✦ MAREST Alphonse, Marie, Alexandre le 13 décembre
- ✦ ROTTIER épouse GRAMMONT Josette, Albertine, Emilienne le 31 décembre
- ✦ COLOMBANI Luc, Jean le 3 janvier 2019
- ✦ ROGER Raymond, Eugène le 19 janvier 2019
- ✦ LESAGE ép. BAILLY Yolande, Suzanne, Marie le 21 janvier 2019
- ✦ ARCHAMBAULT André le 23 janvier 2019
- ✦ BRICON ép. KERYFEN Emmanuelle, Paule, Simone le 25 janvier 2019

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Conscients des obligations de constructions imposées par l'État, synonyme de densification à venir, nous avons choisi de réaliser les nouveaux programmes, non pas en plein centre-ville, mais dans la continuité de quartiers déjà existants et plus récents.

Pour information, extrait de la lettre de Monsieur le Président du Département en date du 10 janvier 2019 :

« Début 2018, 19 communes yvelinoises ont fait l'objet d'un arrêté de carence pour la période triennale en cours, au motif de la non-atteinte des objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs sur la période précédente (2014-2016). Au total, le Département a ainsi vu son nombre de communes carencées multiplié par trois d'une triennale à l'autre. Le passage du seuil de 20 % à 25 % et l'accélération de ce rythme de rattrapage avec un objectif désormais fixé à 2025 imposent désormais de s'attaquer à des opérations plus ardues à réaliser, dans un contexte de raréfaction des financements et de tensions accrues pour l'accès au foncier. Rien ne laisse donc augurer d'une amélioration de cette situation, bien au contraire. »

En ce qui nous concerne, notre objectif est bien de créer des liaisons entre les quartiers et les parcelles appelées à être urbanisées, dénommées « dents creuses » dans les plans locaux d'urbanisme (PLU). **Nous avons fait le choix sur le plan de l'urbanisation de protéger le cœur même de la commune.**



Rappelons, que toute commune française s'est développée autour de sa Mairie, de son Église et pour le Perray de son Parc Municipal. **Ce sont des lieux chargés d'Histoire.** Le devoir de tout citoyen est de les sauvegarder, de les mettre en valeur. C'est notre patrimoine, nous en avons la responsabilité. Il nous revient donc, en tant que Perrotins de veiller à ce que ce patrimoine soit toujours identifiable dans son environnement d'antan. Ainsi, tout nouvel habitant pourra s'approprier le passé de sa commune adoptive. Nous souhaitons dans un premier temps, rattacher le nouveau quartier écologique de la Perche aux Mares à l'Est de la com-

mune avec le futur quartier d'Eiffage situé dans le centre-ville (rue de Chartres). Nous prévoyons de réaliser dans un deuxième temps, la liaison entre ce futur quartier et la Propriété du 33, rue de Chartres à vocation intergénérationnelle par un petit pont enjambant la rigole du SMAGER (Chemin de la Rougerie).

Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines



Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir.** Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24**

ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



Papier Cocoon
100 % recyclé.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi: 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur
www.leperray.fr

VIE MUNICIPALE

La commune recrute des saisonniers en espaces verts ou en animation

Pendant la saison estivale, la mairie emploie des jeunes saisonniers pour remplacer les agents qui sont partis en vacances.

C'est pourquoi la mairie recherche entre le **15 juin et le 31 août 2019 des agents saisonniers** pour l'entretien de ses espaces verts. Pour cela, il faut avoir plus de 18 ans et posséder le permis B. Le temps de travail est de 35h/semaine.

Il s'agira de tondre la pelouse, d'**entretenir des espaces verts** et de faire l'arrosage notamment. La mairie recherche également entre le **8 juillet et le 31 août** des agents saisonniers pour assurer **l'encadrement des enfants au centre des loisirs**.

Il faut pour cela être âgé de plus de 17 ans. Le BAFA n'est pas exigé mais recommandé! Les postes sont à temps plein ou à temps non complet. Il s'agira d'assurer l'animation au centre de loisirs (enfants- 12 ans) ou à l'AJP (adolescents). Si vous êtes intéressé(e), déposez votre candidature (CV et lettre de motivation) avant **le 2 mai** (pour les espaces verts) ou avant **le 5 avril** (pour animation) à la mairie-Bureau des ressources humaines ou par mail.

Entretien d'embauche à prévoir.

Service Ressources Humaines

Tel: 0130463122 - service.pers@leperray.fr



Inscriptions sur les listes électorales

L'arruée sur les listes électorales avant le 31 décembre, c'est du passé. La réforme qui simplifie les modalités d'inscription est entrée en vigueur hier. Les électeurs ont **jusqu'au 31 mars** pour s'inscrire et voter aux Européennes du 26 mai 2019. Les listes électorales resteront ouvertes jusqu'à 37 jours avant le vote, à partir des municipales de 2020. Les règles électorales ont été simplifiées pour limiter le nombre d'électeurs qui ne peut pas voter. Environ trois millions de personnes ne sont pas inscrites sur les listes électorales et 6,5 millions d'électeurs sont considérés comme « mal inscrits », car après leur déménagement ils ont oublié de s'enregistrer dans leur nouvelle commune.

Maintenant, les électeurs peuvent s'inscrire **en ligne** (www.service-public.fr) sans avoir à se déplacer en mairie. Les jeunes qui ont fait leur recensement seront **automatiquement inscrits sur les listes électorales du Perray**. La réforme installe deux autres nouveautés: inscription automatique des naturalisés et la fin de la double inscription pour les Français vivant à l'étranger sur une liste consulaire et dans leur commune de rattachement.

Dimanche 28 avril Commémoration Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

Rendez-vous à 11h à l'ancien cimetière. Marche retour jusqu'à la plaque du docteur Garfunkel (rue de Paris), suivi d'un pot de l'amitié dans la salle des mariages, en Mairie.

L'intégralité des délibérations de ce conseil est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 6 décembre 2018

Informations diverses

Logements des Platanes: l'acte de vente a été signé chez le notaire mardi 4 décembre 2018.

Affaires financières

Budget communal - Budget logements - Budget assainissement- Autorisation d'engager, mandater et liquider les investissements 2019 avant le vote du budget

Le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à engager, mandater et liquider les investissements 2019 dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2018
VOTE: Adoptée à l'unanimité.

Scolaire - Classes de découverte année scolaire 2018 / 2019 - École des Platanes et de la Barantonnerie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- Que la participation de la Commune au coût des classes de découverte s'effectuera selon le quotient familial et précise que la part restante, sera à la charge des parents
- Que la participation parentale pourra être réglée en trois fois avant le départ et précise que les familles ne disposant pas de ressources suffisantes pour supporter la dépense n'auront, après étude de leur dossier par le service du CCAS, qu'à s'acquitter du coût des repas calculé sur la base de 5,50€ le repas auquel s'ajoute le prix du petit-déjeuner fixé à 3€.
- Que les familles ne résidant pas au Perray paieront la totalité du montant sauf accord entre les communes.
- Que la participation financière de la commune aux classes de découverte sera

dans la limite d'un niveau de classe par an et par école. Chaque enfant devant pouvoir bénéficier d'une classe de découverte une fois au cours de sa scolarité élémentaire.
VOTE: Adoptée à l'unanimité.

Urbanisme

Propriété sise 33 rue de Chartres - Délégation de signature en vue de la signature d'un bail emphytéotique

Mme DESCHAMPS indique que l'association a été reçue sur leur demande. Il s'agit pour l'association de proposer l'utilisation du bâtiment à la mairie. Ils proposent donc un bail emphytéotique identique à celui de L'ALSH ou de la RPA.

L'association souhaite, en proposant ce bail à la mairie, qu'une utilisation ayant trait avec les liens intergénérationnels puisse être établie. Le site est voisin de l'ALSH et est disposé à cela. Le Président de l'association a fortement apprécié les objectifs d'utilisations proposés par la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le principe d'aménagement tel que proposé ainsi que les conditions générales telles que formulées précédemment
- Mandate Mme le Maire pour négocier et compléter le projet de bail.
- Autorise Mme le Maire à signer le projet définitif de bail emphytéotique et tout éventuel avenant à venir.

VOTE: Adoptée à l'unanimité.

Affaires générales

Création d'un quartier sur le site de la Perche aux Mares - Marché de travaux - délégation de signature

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché de travaux pour la construction du quartier de la Perche aux Mares pour les lots 1, 2 et 3 avec la société NEXITY APPOLONIA (mandataire du groupement)
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de l'opération notamment au regard des autorisations d'urbanisme et de voirie, des actes liés au marché public et tous documents en rapport avec la vente des terrains municipaux (liste non limitative).
- Dit que les recettes liées à la vente des terrains municipaux ou à tout autre dispositif financier seront portées au budget de la Ville.

VOTE: Adoptée à la majorité (4 contre: M. BARON Jean-Louis, Mme GROSSE Marie-France, Mme PETER Marie-José, M. TESSIER Pierre)

Sport

Convention de mise à disposition gratuite des installations sportives communales aux associations sportives et règlement intérieur

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte la convention et ses annexes,
- Adopte le règlement intérieur,
- Précise que ceux-ci sont à effet immédiat.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

VIE MUNICIPALE

Passage des coureurs le 11 mars

Le Paris-Nice au Perray



La course cycliste Paris-Nice traversera la Commune le lundi 11 mars prochain. La ville est fière d'accueillir le passage de cette course historique et informe dès à présent ses administrés des gênes occasionnées sur le domaine public afin que chacun puisse prendre ses dispositions et profite de ce fugace instant sportif. Afin de limiter tout risque d'engorgement des voies d'accès et de faciliter tout déplacement. Un dispositif spécifique de circulation sera mis en place le jour de la course, nous vous demandons de prendre connaissance avec attention des termes de ce dispositif fixé par arrêté du Maire: Seront interdites à la circulation et au stationnement des véhicules le **lundi 11 mars 2019 de 12h à 14h:**

- La rue de la Martinerie, la rue du Roseau (Partie CD 61), la rue du Pont Marquant, la rue de la Perche aux Mares, la rue du Moulin (Partie CD 61).

Par conséquent, les rues ayant un accès direct au CD61 seront fermées à la circulation des véhicules le lundi 11 mars 2019 de 12h à 14h:

- La rue de la Porte moutonnaire, la rue de la Mare aux Loups, la rue de la Touche (n° 2 au n° 6), la rue du Roseau (du n° 32 au n° 34), la rue de Houdan (coté accès CD61), la rue de la Gerbière, la rue du Pont Forget, la Petite rue Verte (des deux côtés accès CD61), la grande rue Verte, la rue des Enfants (coté d'accès CD61), la rue de Chartres (des deux côtés accès CD61), la rue du Planit (coté accès CD61), la rue du Moulin (coté accès CD61), la rue du Chêne à la Femme, l'allée du Près aux Moines. Le sens interdit de la rue des Enfants et de la rue du Roseau sera levé le lundi 11 mars 2019 dans le but de permettre aux riverains de quitter leurs rues. Des pré-signalisations « route barrée » seront mises en place à hauteur du rond-

point du Champ de Foire, rue de Paris et à hauteur de la zone commerciale de la Forêt Verte rue de Chartres.

Les infractions seront constatées et poursuivies conformément à l'**article R610-5 du Code pénal** et tout véhicule considéré comme gênant sera mis en fourrière conformément à l'**article R417-10 du Code de la route**.

L'arrêté municipal n° 06/2019 relatif à cet événement est consultable en Mairie et sur le site de la ville: www.leperray.fr. Une information sera publiée sur la page Facebook de la ville: <https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines/> et par voie d'affichage quelques jours avant la course.

Nous vous remercions par avance de prendre toutes vos dispositions et vous prions d'accepter toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.

Grand débat national - réunion publique

Dans le cadre du grand débat national, la commune organise une **réunion publique le vendredi 8 mars prochain à 20h** à la Maison des Projets, **sur inscription** (Le lieu de la réunion pourra être modifié en fonction du nombre d'inscrits). Ce moment d'échange vise à recenser les avis des Perrotins sur les **quatre thématiques** mises en avant par le Gouvernement (transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics). À l'issue du débat, un **compte-rendu détaillé** sera **transmis au Gouvernement**, conformément au protocole d'organisation du grand débat national (plus d'infos sur www.granddebat.fr).

Le compte-rendu de notre réunion pourra être consulté **librement et publiquement** sur le site officiel du grand débat national,

rubrique Comptes-rendus des réunions locales.

En amont de cette réunion, vous avez été conviés, et ce jusqu'au 8 mars, à vous manifester auprès de l'accueil de la Mairie ou via notre page **Facebook** pour indiquer les thématiques que vous souhaitez voir être abordées prioritairement.

Contributions au débat en ligne

Vous pouvez également apporter votre contribution à la réflexion collective en ligne sur le site granddebat.fr.

Pour chacun des 4 thèmes autour desquels est structuré le grand débat national, vous pouvez proposer publiquement vos solutions et voir celles proposées par les autres participants.

Vous pouvez également participer au débat en répondant à une série de questions pour chaque thème du débat.



Mairie du Perray-en-Yvelines
Service communication
0130463115
service.communication@leperray.fr



SMART CITY

Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



Véli'Park

un nouvel abri à votre disposition

Espace de la Mare au Loup

Pour compléter la mise en place du premier abri, situé avenue de la Gare, un nouvel abri sécurisé verra le jour au début du printemps, espace de la Mare au Loup. L'emplacement a été défini au regard de la fréquentation du site en question qui, accueillant un grand nombre d'associations ainsi que la Médiathèque et l'espace Jeunes / AJP, reçoit de nombreux visiteurs tout au long de la semaine.

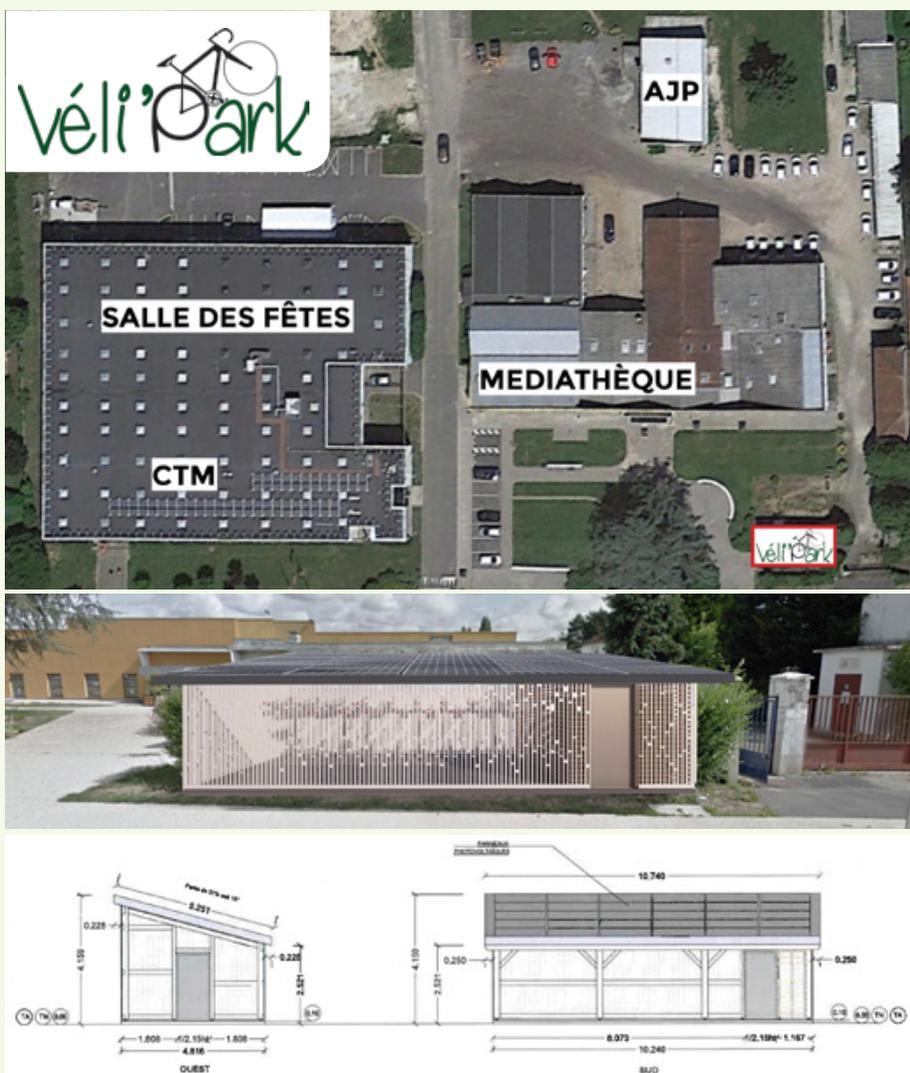
Les premiers travaux (démolition) ont débuté fin février pour que puissent être réalisées courant mars les fondations, la pose de l'abri devrait se faire fin mars.

Le projet de cet abri se veut à la fois écologique et esthétique. En effet, l'abri est entièrement fabriqué en ossature bois et sera revêtu d'un bardage métallique semblable à celui de l'abri installé avenue de la Gare. La toiture sera quant à elle entièrement constituée de panneaux photovoltaïques, l'objectif étant de produire une électricité propre et locale pour la recharge des vélos à assistance électrique. Cet abri disposera de places de stationnement classiques et dédiés à la recharge de vélo à assistance électrique sur la partie vélo et d'un local technique au sein duquel sera mise en place une expérimentation de casiers connectés pour la population et les commerçants.

Son fonctionnement sera semblable à celui déjà installé aux abords de la gare, l'ouverture se fera à l'aide d'une carte magnétique, dont l'obtention est soumise à une inscription en Mairie (charte d'utilisation) *.

* Précision d'utilisation du dispositif Véli'Park

Suite au lancement du dispositif Véli'Park et l'ouverture de notre premier abri vélo sécurisé avenue de la Gare, 10 Perrotins bénéficient déjà d'une adhésion leur permettant l'accès à l'abri 24h/24, 7 jours sur



7. Conformément à l'annonce faite dans le Perray Infos précédent (janvier/février, p. 14), les premiers utilisateurs profitent d'une période de test (d'une durée de 3 mois) pour nous faire part des éventuels problèmes rencontrés et d'un retour d'expériences sur le dispositif.

Au terme de cette période, l'adhésion se fera pour une durée d'un an et la carte sera remise contre une caution de 5 euros. Les conditions d'utilisation sont précisées

dans la charte disponible sur le site de la ville (www.leperray.fr; rubrique LE PERRAY > Territoire > Transports et parkings); le formulaire d'inscription devra être retourné en Mairie pour valider l'adhésion.

Pour plus d'informations:

Accueil de la Mairie:

01 30 46 31 24 - mairie@leperray.fr

En cas de problème technique:

01 30 46 31 12 - service.tech@leperray.fr

PARTICIPATION CITOYENNE



Maison des Projets

Déjà un an d'ateliers ! Depuis janvier 2018, la structure a proposé près de 50 ateliers, certains ponctuels d'autres réguliers, avec le concours de très nombreux partenaires que nous remercions ici chaleureusement. Retour sur les premiers ateliers de 2019...

Samedi 5 janvier et 2 février

Atelier Cycle et Recycle : RéparVélo

Une affluence légèrement moins élevée pour ces 2 premiers répar-vélos de l'année. L'hiver n'a pas empêché un grand nombre de bénévoles (23 au total) d'assurer l'atelier et de permettre la réparation de nombreux vélos, en toute convivialité.

Pour info, les réparVélos sont organisés tous les premiers samedis du mois à la Maison des Projets avec la collaboration de l'association Cycle et Recycle. Plus d'infos sur Facebook @cycliquerambouillet



Mercredi 16 janvier

Un temps pour soi

Un peu moins de 10 personnes se sont laissées tenter (ou retenter) par cette initiation au Amma assis, un massage bien-être dispensé sur chaise et issu d'une tradition ancestrale japonaise (technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés). De nouveaux créneaux seront proposés jusqu'au mois de juin dans le cadre de la programmation de la Maison des Projets, n'hésitez-pas à vous inscrire.

Samedi 19 janvier

Atelier jus de fruits et légumes



Une dizaine de participants ont testé (et approuvé) un grand nombre de recettes de jus frais, réalisés avec toujours pour objectif, la lutte contre le gaspillage : d'un côté le jus, de l'autre les résidus, qui peuvent servir pour le compost, dans des soupes ou encore des gâteaux en fonction des produits utilisés.

De la bonne humeur et des mélanges audacieux proposés par l'Epi'Plette à partir de carottes, concombres, citrons, oranges, pommes, poires, kiwis, romarin, persil, rutabagas, betteraves, céleri-branche, etc.

Jeudi 14 février

Rencontres et échanges interentreprises

Un grand succès pour la 6ème édition de ces rencontres interentreprises. Article rétrospective complet, page 12.

Samedi 16 février

Confection boules de graisses

Un monde fou pour cet atelier proposé par l'Epi'Plette, 25 personnes ont participé dans une ambiance conviviale et décontractée ! Des enfants ravis, des parents curieux et des grands-parents qui se sont pris au jeu pendant 2h ! Le point fort de l'atelier : l'utilisation des graines nichées dans des têtes de tournesol récoltées dans un jardin du Perray cet été... tous ont compris que tout se transforme, et que par des gestes simples on peut faire des choses chouettes !



La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église

service.communication@leperray.fr • 01 30 46 31 15 • www.leperray.fr



Programme

Mars

Samedi 2 mars – 10h Atelier Cycle et Recycle RéparVélo

Echanges de compétences autour de la réparation de vélos

*En collaboration avec l'atelier
Cycle et Recycle*

Jeudi 7 mars - 10h-17h Tiny house, usages et emplois

Réagissez aux propositions d'usages de la tiny house. Participez à l'élaboration du projet tiny house en échangeant sur les fonctions de cet outil.

Ouvert à tous, sur inscription
*En collaboration avec SmartUse
et l'Institut Leonard de Vinci*

Vendredi 8 mars – 20h Grand débat national - Réunion publique

Plus d'infos page 6. Les thèmes abordés seront définis en fonction des retours des habitants.

Ouvert à tous, sur inscription
Le lieu de la réunion pourra être modifié en fonction du nombre d'inscrits.

*Organisé dans le cadre du Grand
débat national*

Mercredi 13 mars Un temps pour soi

Découverte du Amma assis - massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise. Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés.

Ouvert à tous, sur inscription :
06 87 04 95 85

alexia.devaux@gmail.com
De 10h à 12h & de 14h à 17h :
séance de 20 mn.

Proposé par Alexia Devaux



Samedi 16 mars – 10h Disco soupe

Luttons contre le gaspillage alimentaire ensemble ! Préparation d'une soupe géante et dégustation gratuite dans la foulée ! Venez éplucher, découper, mixer ou tout simplement goûter... L'animation aura lieu à l'Espace Jeunes / AJP.

Ouvert à tous, sur inscription
*En collaboration avec l'ÉpiPlette
et Ressources&Vous*

Samedi 23 mars – 10h Atelier Répar'tout & Cie

Ouvert à tous
En collaboration avec Lab Transition

Samedi 23 mars – 15h Hygiène au naturel

Et si on prenait soin de nous en prenant soin de la planète ? Apprenez à confectionner des lingettes naturelles et du liniment oléo calcaire.

Apportez vos chutes de coton doux et de polaire pour cet atelier zéro déchet !

Ouvert à tous, sur inscription
En collaboration avec l'ÉpiPlette

Samedi 30 mars Découvrez la permaculture

14h30 : Rendez-vous aux jardins familiaux - Petite rue Verte - pour découvrir la permaculture adaptée au potager

15h30 : Rendez-vous à la Maison des Projets - goûter convivial, échanges & retours d'expériences autour de cette démarche éco-responsable

Ouvert à tous, sur inscription
*En collaboration avec Agir
pour notre environnement*

Avril

Samedi 6 avril – 10h Atelier Cycle et Recycle RéparVélo

Echanges de compétences autour de la réparation de vélos.

*En collaboration avec l'atelier
Cycle et Recycle*

Mercredi 10 avril Un temps pour soi

Découverte du Amma assis - massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise. Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés.

Ouvert à tous, sur inscription : 06 87 04 95 85
alexia.devaux@gmail.com

De 10h à 12h & de 14h à 17h : séance de 20 mn.

Proposé par Alexia Devaux

Samedi 13 avril - 15h Restauration scolaire : manger mieux, gaspiller moins

Restitution de la pesée des aliments non consommés dans les cantines de la commune. Goûter convivial et échanges sur les possibilités d'actions en matière de gaspillage alimentaire.

Ouvert à tous, sur inscription
*En collaboration avec le service scolaire, enfance
& jeunesse*

Vendredi 19 avril – 20h Vers le zéro déchet, avec nos enfants

Comment sensibiliser le public enfant au zéro déchet ? Quelles actions peuvent être mises en place avec les parents, et les équipes éducatives.

Documentaire suivi d'un débat, questions/ réponses, retours d'expériences.

Ouvert à tous, sur inscription
En collaboration avec les Marcheurs Cueilleurs

Samedi 27 avril – 10h Atelier Répar'tout & Cie

Ouvert à tous
En collaboration avec Lab Transition

Samedi 27 avril – 14h Découvrez la ressourcerie

Rendez-vous à la Maison des Projets pour une présentation de la ressourcerie, avec visite, échanges & questions.

Ouvert à tous, sur inscription
En collaboration avec Ressources&Vous



PARTICIPATION CITOYENNE

Participation citoyenne : Les habitants au cœur du projet

En septembre dernier, une enquête sur la participation citoyenne a été lancée, visant à définir, avec les habitants, les moyens d'expression les plus pertinents à proposer pour mettre en place différentes actions de démocratie participative.



Les résultats de cette enquête, dont une partie est retranscrite ci-dessous, nous permettront de **proposer courant 2019 une charte de la participation citoyenne** pour la commune. Ce document s'appuiera sur les réponses recensées via le questionnaire, mais prendra également en compte les différents retours que nous avons eus depuis l'ouverture de la Maison des Projets, en janvier 2018 (concertation, échanges, etc.).

Les habitants seront invités à participer à l'élaboration de cette charte par le biais de questionnaires, d'ateliers dédiés au sein desquels nous présenterons les grandes orientations du document.

Votre implication, vos retours sont importants. **Avec vous, nous construisons le socle de la démocratie participative au Perray.**

La restitution complète de l'enquête est affichée à la Maison des Projets et est disponible en ligne sur le site de la ville: leperray.fr, rubrique **VIE LOCALE > Participation citoyenne**.

Pour plus d'infos:
Service communication
service.communication@leperray.fr
01 30 46 31 15



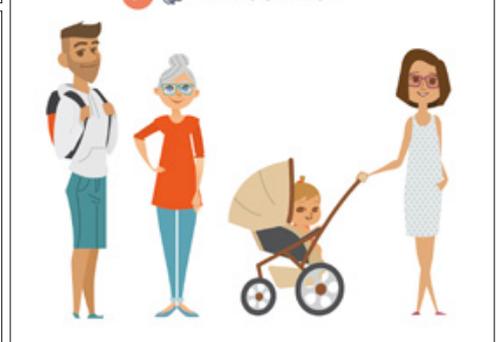
Y a-t-il des choses qui limitent aujourd'hui votre participation à la vie locale, en matière de concertation ?

70% Je manque généralement de temps	19% Les dispositifs actuels ne sont pas adaptés	15% Autres / commentaires*	6% Les sujets abordés ne m'intéressent pas ou peu	5% Je ne me sens globalement pas concerné(e)
-------------------------------------	---	----------------------------	---	--

* Autres / commentaires : Parmi les commentaires, l'absence ou l'insuffisance des informations est souvent citée : « concertation, trop floue », « difficile à trouver des informations claires et rapidement », « faire une demande pour chaque nouveau projet ». Enfin, dans les commentaires relatifs, les répondants ayant 60 ans et plus, regrettent une non prise en compte des avis exprimés. Effectif des enquêtes montrant que les horaires des réunions ne sont pas adaptés.

Globalement, par quels moyens aimeriez-vous donner votre avis sur les projets ?

- 1^{er} Via une plate-forme interactive sur internet ou en ligne (tableaux partagés en temps réel)
- 2^e Via des sondages / enquêtes
- 3^e Via des ateliers (à la Maison des Projets, salons, ateliers, etc.)
- 4^e Via des réunions publiques
- 5^e Par écrit (lettre aux lettres à l'adresse, par exemple)
- 6^e En dialogue avec les élus et autres relais locaux
- 7^e Via des appels à projets (concertation, débats, etc.)



33 rue de Chartres



Une opportunité pour la ville

Comme évoqué lors de la Cérémonie des Vœux, le 19 janvier dernier, la commune va bénéficier d'un **bail emphytéotique de 60 ans sur la propriété du 33 rue de Chartres**, ancien lieu de repos des Sœurs de l'hôpital Saint Jacques.

Il s'agit d'un **terrain de presque 9000 m²**, dont 6000 m² d'espace boisé classé. L'espace jouxte le terrain des P'tits Loups (ALSH) qui lui-même, est riverain de la Résidence des Personnes Âgées (RPA). C'est un ensemble d'une superficie totale de 3 hectares mis à la disposition des Perrotins, à proximité du centre-ville.

Dans le cadre du bail visant à occuper ce site, une réflexion est menée par la Municipalité sur **l'utilisation et la valorisation de ce lieu**.

Un projet social pour tous

Après divers échanges entre la Mairie et l'association propriétaire, son Conseil d'Administration a accepté le projet social que nous leur avons présenté, répondant aux conditions du testament de la donatrice. En effet, si **le projet d'occupation doit**

répondre à certains critères, visant notamment la lutte contre l'isolement, les actions intergénérationnelles, le lien social et la participation des habitants.

Une conception collaborative

Il s'agit pour notre commune d'une opportunité de proposer un projet - en cohérence avec les conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux qui a été menée l'an dernier -, répondant aux besoins de notre population.

C'est dans ce sens que **nous souhaitons impliquer nos partenaires, les associations et les habitants à sa conception.**

Pour ce faire, nous proposons un appel à projet, ouvert à tous, qui permettra aux acteurs le souhaitant de nous **soumettre une idée, un projet visant l'occupation de ce lieu** (totale ou partielle) et sa valorisation dans les conditions qui seront précisées.

Appel à projet

L'appel à projet, pour l'occupation du site, sera rendu public dans la 2^e quinzaine du mois de mars (site de la ville, page

Facebook, accueil de la Mairie). La date de remise des projets sera communiquée dans ce document qui rappellera également le contexte de cet appel à projet ainsi que les axes de positionnement auxquels devront répondre les projets présentés. Le contenu du dossier à présenter sera également précisé: présentation du porteur du projet, intérêt pour le territoire, méthodologie et moyens mobilisés, partenaires, caractéristiques (localisation, accessibilité, amplitude horaire, régime juridique, publics visés, services proposés, préprogramme d'animations, stratégie d'animation...), budget (le cas échéant), et calendrier prévisionnel de réalisation du projet.

Un groupe de travail se réunira pour **étudier les propositions présentées courant avril**. Le ou les projets lauréats seront communiqués avant l'été pour un **démarrage possible des activités à la rentrée 2019**.

Contact:

Service communication
service.communication@leperray.fr
01 30 46 31 15

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

6^e édition des rencontres inter-entreprises



Le jeudi 14 février s'est tenue dans la salle des Granges la 6^e édition des rencontres inter-entreprises organisée par M. Marc Potdevin et Mme Marie-Madeleine Brandao, dirigeants de D&P Architecture de Communication, entreprise située zone du Chemin Vert. Environ 60 personnes ont répondu à cette invitation.



Le but de ces rencontres est de permettre aux dirigeants d'entreprises locales de se rencontrer, de se connaître, d'échanger et de nouer d'éventuels partenariats.

Dans une économie ouverte à la concurrence, il est important que les entreprises d'un même territoire puissent constituer des réseaux pour mettre en commun des ressources, acquérir de nouvelles compétences ou tout simplement collaborer ensemble pour gagner en compétitivité et acquérir de nouveaux marchés.

Cette année cette rencontre a eu lieu sous le thème de l'action environnementale, et de l'économie sociale et solidaire, un secteur en plein essor.

Trois associations locales œuvrent dans cet esprit ; chacune d'elle est intervenue pour présenter ses activités :



Ressources & vous :

Le principe d'une ressourcerie est la collecte d'objets pour leur donner une deuxième vie ou les recycler et ainsi limiter le gaspillage. Des tonnes de meubles, de vaisselle, de livres et objets du quotidien sont jetées en permanence, les réparer et les revendre à un prix dérisoire permet de réduire les coûts liés à la collecte et au traitement des déchets. C'est un outil de développement durable qui participe au changement de comportement.

Ressources & vous,
7 rue de l'Église
accueil@ressourcesetvous.org
ressourcesetvous.org - 09 51 23 59 31



Epi'plette : Le principe est simple : le consommateur est également bénévole, il

est adhérent de l'association et donne quelques heures de son temps tous les mois pour aller chercher les produits chez les producteurs et tenir la boutique. Ce système favorise le circuit court et le zéro déchet au juste prix. Tout le monde s'y retrouve, du producteur au consommateur.

L'Epi'plette
7 rue de l'Église
contact@epi-plette.fr
epi-plette.fr - 06 63 51 23 38



Marcheurs cueilleurs : Cette association a un parrain prestigieux : Yann Arthus Bertrand dont l'écologie est l'engagement de sa vie. Les objectifs de cette association : organiser des sorties pour ramasser les

déchets jetés dans la nature et lutter contre les dépôts sauvages.

En 7 ans cette association a rempli 200 sacs de 100 litres sans compter les objets trop volumineux pour contenir dans des sacs (pneus, valises, électroménager...) abandonnés dans la nature.

assomarcheurscueilleurs@gmail.com

les-marcheurs-cueilleurs3.webnode.fr

07 83 66 69 28

Visite des sites



la Maison
des Projets

Les participants à cette 6^e journée ont visité les locaux de la ressourcerie et de l'épicerie participative (dans l'ancien centre de tri de la poste) et la Maison des Projets.

La réussite de cette journée a été félicitée par les acteurs du développement économique local présents : Réflexologie Coaching, Pixc'!, Concerteam, SARL Le Perray Depannage, Cic, Adn 3d, Bd Diffusion, Carrosserie De L'avenir, Planet'eco Net, J Trucks, Ssesad Du Perray, Am2, Axial, Erte, Tdie, Courtais, Cgm, Sederma, Trb, Dib France, Db Crea, Etm, Barrault Immobilier, Sdp, Schüco.



Discours de Mme Deschamps, Maire du Perray-en-Yvelines :

Mesdames, Messieurs,

*Je suis très heureuse de pouvoir participer à cette 6^e rencontre du monde de l'entreprise organisée par Monsieur Potdevin et Madame Brandao (DP ARCHI). **Je vous remercie très chaleureusement tous les deux de cette excellente initiative.***

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps et répondre présents à cette invitation au profit du développement économique local.

*Cette édition a été placée sous le signe de **l'économie sociale, solidaire, et l'environnement**. C'est à ce titre que nous avons souhaité partager avec vous les initiatives qui viennent de vous être présentées (res-*

sourcerie, épicerie, marcheurs cueilleurs), pensant que les entreprises peuvent elles aussi être intéressées par ces actions et, qui sait, nouer des partenariats, au profit de leurs salariés, leurs partenaires ou même leur clientèle, dans le sens d'un développement local et durable...

*Je précise que c'est par l'intermédiaire de notre **Maison des Projets** que des liens ont pu se nouer avec ces acteurs. Cette Maison des projets, que nous avons ouvert en janvier 2018 a permis de faire émerger de très nombreux projets et nous souhaitons aujourd'hui pouvoir vous la présenter afin que vous n'hésitez pas, **vous acteurs du développement économique**, à vous en saisir également.*

Café-restaurant de la Gare

Installés depuis mai dernier, Karayaka et Celibi, ont choisi notre commune pour y exercer leur activité. Les jeunes propriétaires proposent divers plats du jour: grillades, salades, poissons, pizzas turques...

Pour la gérante, l'objectif du restaurant est de fusionner cuisine française et turque. Le savoir-faire des propriétaires du restaurant s'étend jusqu'à la cuisine maghrébine. Des événements ponctuels et/ou à thèmes sont également organisés par le restaurant (concert, couscous...).

Le Café de la Gare propose également ses salles à la location (soirée privée, anniversaire).

Café de la Gare

18, rue de l'Église

78610 Le Perray-en-Yvelines

Ouvert de 7h à 23h du lundi

au vendredi et le samedi

& dimanche de 8h à 23h

Tél: 09 52 45 74 57

f Café de la Gare Le Perray

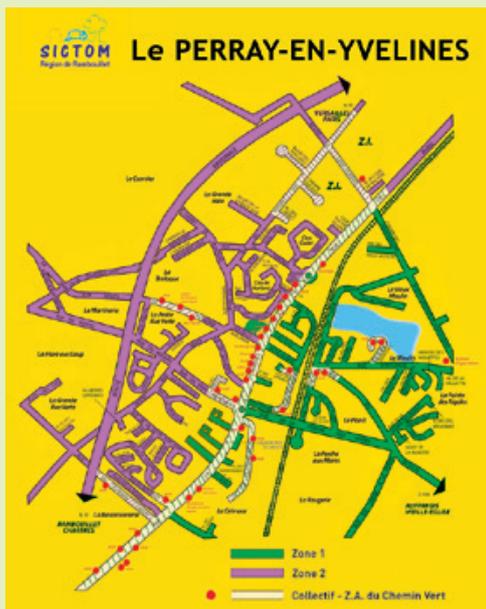


Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

- **Ordures ménagères :**
tous les vendredis matin
- **Emballages :**
un lundi sur deux l'après-midi :
lundis 4 et 18 mars
et lundis 1^{er}, 15 et 29 avril
- **Verre :**
Zone 1 (verte) : lundi 8 avril
Zone 2 (violette) : mardi 9 avril



DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- **Le Perray 1 :**
mercredi 27 mars
mercredis 3, 10, 17, 24 avril
- **Le Perray 2 :**
jeudi 28 mars
jeudis 4, 11, 18, 25 avril

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville www.leperray.fr et sur le site du Sictom www.sictomregionrambouillet.com

ENVIRONNEMENT

Réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques



La « Loi Labbé », entrée en application le 1^{er} janvier 2017 et modifiant l'article L.253-7 du code rural et de la pêche maritime, interdit aux collectivités territoriales d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Rappelons que la ville du Perray-en-Yvelines a adopté le comportement « Zéro Phyto » depuis déjà plusieurs années (XX). Dans ce sens, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a

réalisé, du 7 au 11 mai 2018, un contrôle sur le territoire de notre commune dans l'objectif de vérifier le respect de la réglementation par la collectivité. Les investigations réalisées n'ont pas mis en évidence l'utilisation d'herbicides conventionnels. Le contrôle est donc conforme à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, la mise sur le marché, la délivrance ou l'utilisation et la détention de produits phytopharmaceutiques « conventionnels » pour un usage non professionnel est interdite, cette interdiction s'applique donc à l'ensemble des administrés et à leurs propriétés.

Non renouvellement de l'agrément d'EcoDDS pour les déchetteries du Sitreva

Depuis 2013, Sitreva (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets) est sous convention avec EcoDDS pour l'enlèvement des DDS* dans toutes ses déchetteries. Suite au non-renouvellement de son agrément par l'État, EcoDDS a décidé d'arrêter au niveau national le service

d'enlèvement des DDS dans les déchetteries à compter du 11 janvier 2019. Les déchetteries de Sitreva sont donc provisoirement et jusqu'à nouvel ordre dans l'incapacité d'accepter les dépôts de ce type de déchets.

Quelles solutions pour les usagers?

1. Se rendre dans les magasins de bricolage qui ont l'obligation de reprendre ces déchets (Article L.541-10-4 du code de l'environnement)
2. Patienter jusqu'à ce que la situation se débloque et reporter leur apport en déchetterie.

* **Les Déchets Diffus Spécifiques** sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement. Pour leur élimination, ces déchets font l'objet d'un traitement spécifique et **ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations. Concernent :**

- **Les produits de bricolage et décoration** (peinture, vernis, lasure, pigment couleur, enduit, colle...)
- **Les produits d'entretien de véhicules** (antigel, filtre à huile, polish...)
- **Produits de chauffage, cheminée, barbecue** (combustible liquide et recharges, allume-feu, alcool à brûler...)
- **Produits d'entretien de la maison** (déboucheur, ammoniaque, soude, acides, répulsifs...)
- **Produits de jardinage** (engrais non organiques, anti-mousses, herbicides, fongicides)
- **Produits d'entretien de piscine** (chlore, désinfectants de piscine).



Élagage

La société RTE (Réseau de transport d'électricité) effectue des travaux d'élagage et d'abattage pour l'entretien des lignes électriques du réseau depuis janvier et ce jusqu'au 30 juin.

Distribution de sacs de déchets verts

Sur le site de la Mare au Loup (14, rue de Houdan):

- **Vendredi 29 mars (16h30-19h30) et samedi 30 mars (9h30-12h30 et 14h-17h)**
- **Vendredi 12 avril (16h30-19h30) et samedi 13 avril (9h30-12h30 et 14h-17h)**

Un fléchage sera mis en place pour indiquer le lieu de distribution sur place. Les sacs sont à retirer en personne, merci de vous munir d'un justificatif de domicile. Nous vous rappelons que les sacs de déchets verts doivent être déposés sur l'espace public au plus tôt la veille au soir du jour prévu de ramassage.



CADRE DE VIE/SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour mission d'informer le public sur les différents dispositifs sociaux existants sur la commune et sur les dispositifs dits de « droit commun » gérés par le Conseil Départemental notamment. Le rôle du CCAS est également de coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap...

Les priorités d'actions du CCAS sont définies, entre autres, par l'analyse des besoins sociaux, menée sur notre commune en 2018.

Sur la base d'un plan d'actions pluriannuel, le CCAS met en place des dispositifs divers sous forme d'aides facultatives (prestations en nature: secours d'urgence, aides alimentaires, accompagnement), et s'engage dans des actions ponctuelles ou durables de soutien à la population, notamment en termes de prévention et d'animation, adaptées à des publics spécifiques (enfants, jeunes, personnes handicapées, personnes isolées, personnes âgées, familles, personnes en insertion, SDF).

Pour plus d'information sur le CCAS de notre commune, n'hésitez pas à consulter notre site internet:

www.leperray.fr, rubrique *vie locale > social*

Pour plus d'infos:

CCAS

Mairie du Perray-en-Yvelines

ccas@leperray.fr - 0130 46 3119

Les nouveautés du CCAS

Ateliers Répar'tout & Cie - Résidence Saint Jacques, 37 rue de Chartres

Jeter un appareil qui fonctionne mal ou plus du tout représente un gâchis environnemental. Avec un peu d'aide, il est souvent possible de réparer soi-même.

Une fois par mois, de 14h30 à 17h30, des ateliers de réparation et de couture seront proposés à la RPA par deux animateurs qui apporteront leurs compétences et mettront à disposition du matériel.

Les objectifs visés par ces ateliers collaboratifs sont :

- La remise en état d'objets du quotidien qui peuvent être réparés au lieu d'être jetés,

- L'apprentissage ou le perfectionnement sur de petits travaux à faire soi-même,
- Le partage de compétences et de savoirs,
- L'occasion pour les habitants de la commune de rencontrer les résidents de la Résidence Saint Jacques ainsi que leur famille dans une ambiance conviviale,
- La stimulation des capacités cognitives et physiques visant l'autonomie des personnes.

Aide au passage du BAF A pour les jeunes de 17 à 25 ans

Voir page 31 pour plus d'infos.

Répar'tout & Cie
Ateliers-goûters

GRATUIT
Petit électroménager, électronique, affûtage couture, bijouterie, petite maroquinerie et objets du quotidien...

Abîmés, en panne ou cassés ?
Pensez à apporter tous vos objets du quotidien ! Grille pain, bouilloire, aspirateur, télécommande, chaîne hifi, lampes, robots ménagers... Nous pouvons aussi affûter vos couteaux, ciseaux outillage divers et de jardin

Les ateliers **Répar'tout**, c'est la volonté d'échanger des savoirs et surtout l'envie de favoriser les liens intergénérationnels grâce à des moments de solidarité et des sourires assurés!

Et pour la couture et les bijoux ?
Venez avec vos vêtements et accessoires préférés on essaye de les réparer ou de les personnaliser.
Initiation à la machine à coudre ou confection de petits projets **simple et accessibles** nous sommes là pour vous aider à les réaliser.
Les ateliers sont ouverts aux résidents et aux oisifs de la commune.
Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Vous emmenez, on tente de diagnostiquer, on tente de réparer plutôt que de jeter !

Ateliers animés par Laurence Hatrait & Jean-Paul Boiselet

Résidence Saint Jacques
37 rue de Chartres
Le Perray en Yvelines

LES VENDREDIS
de 14h30 à 17h30
15 mars, 12 avril,
17 mai, 21 juin
en partenariat avec :

Le Perray
EN YVELINES
Informations au CCAS : 01 30 46 31 19
ou Jean-Paul : 06 70 62 51 48

À venir... Ateliers intergénérationnels

Ces ateliers sont proposés par la Résidence pour personnes âgées (RPA) et le centre de Loisirs (ALSH).

Ouverts à tous, inscriptions auprès de la RPA :
01 34 84 85 49 - rpa02206@orange.fr

Et si on faisait la lecture ?

6 mars - 15h, ALSH Les P'tits Loups

Enfants et seniors partagent un moment de lecture ensemble (7 places).

Création de mandala

20 mars - 15h, ALSH Les P'tits Loups

Enfants et seniors se retrouvent autour de la réalisation de mandalas. (10 places).



Préparation d'un repas partagé

24 avril - 15h, ALSH Les P'tits Loups :

Élaboration entre enfants et seniors du menu du 25 avril. Suivi de Racontez-vous vos histoires et faisons connaissance (10 places).

Repas partagé

25 avril, à partir de 11h, ALSH Les P'tits Loups :

Préparation collective du repas, déjeuner collectif. Suivi de Et si on faisait la lecture ? (10 places).

Pâques et chocolats

17 avril, 14 h 30

RPA ou ALSH

(10 places).



Ateliers Répar'tout & Cie

Vendredi 15 mars 14h30 et vendredi 12 avril 14h30

RPA, 37 rue de Chartres

Ouvert à tous et gratuit.

Inscription : 0134848549

rpa02206@orange.fr

Ateliers du Prif



Les ateliers « équilibre en mouvement » et « bien vieillir » ont commencé depuis la mi-février. Deux autres ateliers seront proposés, « bien chez soi » du 28 mai au 25 juin et « bien dans son assiette » du 2 octobre au 20 novembre. Une réunion d'information et d'inscription sera organisée prochainement.

Mijotons le lien social sortie

déjeuner

Jeudi 21 mars -

**Couscous à la résidence
Saint-Jacques**

Inscriptions auprès du CCAS à partir du 4 mars.

Jeudi 18 avril - au restaurant Numéro 28

Inscriptions à partir du 1^{er} avril, places limitées.



Le CCAS fait son cinéma

Lundi 25 mars (inscriptions à partir du 11 mars)

Lundi 29 avril (inscriptions à partir du 15 avril)

Inscriptions auprès du CCAS, places limitées.

Ciné-Concert

Dimanche 7 avril

**À 16h, Salle des
fêtes de la Mare
au Loup**

Venez assister à la représentation en direct de pièces musicales.

Le film *Mary Poppins* sera accompagné par l'orchestre de chambre de l'AL-DEMA « L'ORMA ». Goûter offert par le CCAS.

**Gratuit, inscriptions
auprès du CCAS,
à partir du 11 mars.**



PETITE ENFANCE

Le RIAM

Les Relais Intercommunaux Assistants Maternels (RIAM) sont un service intercommunal destiné aux parents, aux enfants ainsi qu'aux assistants maternels de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires.

Le RIAM permet d'offrir :

- Un **accompagnement pour les parents** : les informer sur les différents modes de garde, les accompagner dans les démarches administratives relevant de leur statut d'employeur d'assistants maternels, participer à l'accompagnement de leur parentalité.
- Un **accompagnement pour les enfants** : permettre aux enfants, accueillis chez les assistants maternels, de bénéficier ponctuellement d'activités collectives, lors de matinées d'éveil, leur proposer un lieu d'expérimentation différent de leur environnement habituel et aborder les problématiques de socialisation.

- Un **accompagnement pour les assistants maternels** : les écouter, les soutenir et les accompagner dans leurs pratiques et parcours professionnel, les informer sur leurs droits et devoirs en application de la convention collective, participer à leur professionnalisation au travers d'actions et activités collectives.



Deuxième semaine « À la découverte » pour le Relais Intercommunal d'assistants Maternels Rambouillet Territoires (RIAM RT) en février dernier.

Après la semaine « À la découverte des jeux de manipulation » en janvier, Claire

Ehny (Antenne RIAM du Perray en Yvelines) est accompagnée de Pauline SENE (Antenne RIAM de Rambouillet) pour proposer des séances autour d'**ateliers sensoriels** pour petits et grands. L'occasion d'animer en binôme, de partager de nouvelles idées pédagogiques et de se rencontrer différemment. Toucher, observer, découvrir, écouter... tous les sens étaient en éveil pour le plaisir de tous !

Jours et horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Permanence le 1^{er} samedi du mois :
de 9h à 12h

Relais Intercommunal Assistants Maternels (RIAM) Les Mini Pousses
35 rue de Chartres
01 34 84 30 87 ou 06 37 03 76 93
c.ehny@rt78.fr

Le multi-accueil « les Perrolutins »

Il propose **deux types d'accueil** afin de répondre au mieux aux besoins des parents de la commune :

- un **accueil régulier** pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans,
- un **accueil occasionnel** pour les enfants de 20 mois à 3 ans de la commune.

L'accueil de l'enfant est accompagné par une équipe pluridisciplinaire et des intervenants extérieurs.

Ce mode de garde favorise la sociabilisation grâce à des interactions avec les autres enfants, tout en s'épanouissant auprès d'une équipe de professionnels de la Petite Enfance.

L'accueil occasionnel est destiné aux familles désirant faire profiter de la vie en collectivité de manière ponctuelle à leur enfant et sous réserve d'une place disponible. Les familles réservent en fonction des disponibilités. L'accueil est possible de 9h à 17h30.



Le dossier d'inscription peut être retiré au Multi-accueil aux heures d'ouverture ou sur le site de la mairie :

leperray.fr, rubrique JEUNESSE > 0 - 3 ans > Crèche Les Perrolutins

Pour que l'enfant soit accueilli occasionnellement, une période d'adaptation à laquelle doivent participer les parents est obligatoire.

Le dépôt du dossier s'effectue auprès de la Directrice sur rendez-vous.

Multi-Accueil Municipal "Les Perrolutins"
3 rue des enfants
0134849229
creche.leperray@orange.fr

Chut, je lis

Toutes les classes de l'école de la Barantonnerie ont débuté lundi 14 janvier un moment « chut, je lis ».

Chaque lundi, en début d'après-midi, un quart d'heure est consacré à la lecture silencieuse, pour tous les élèves et adultes de l'établissement en même temps. Il s'agit de promouvoir le plaisir et les bienfaits de la lecture. Chaque élève peut se munir d'un livre personnel ou prendre un livre à disposition en classe.

« On adore! C'est un moment de tranquillité qu'on aime beaucoup. Ça nous permet de rêver, de découvrir de nouvelles histoires. On aimerait que ce moment calme soit tous les jours car on adore lire dans le silence. » **Les CP**

« C'est un moment calme, on se vide la tête, on devient zen. C'est un temps en plus pour lire un livre personnel. Cela améliore nos connaissances, développe notre vocabulaire et notre imagination. C'est un moment très agréable. » **Les CM2**

« Cela nous calme après la récréation. [...] la différence avec les livres prêtés par la maîtresse, c'est que là, on lit à la vitesse qu'on veut. Comme on a tous un livre différent, on peut après en parler avec les copains et on peut échanger nos livres. » **Les CM1**

« Nous aimons beaucoup ce moment car on peut apprendre de nouveaux mots, de nouvelles choses grâce à nos livres, nous améliorer en orthographe. [...] Ce moment a lieu après la cantine. Il nous aide à digérer, à nous sentir mieux pour retravailler. Bref, c'est un moment de plaisir qu'on aime retrouver chaque semaine. » **Les CE2**



Choix des livres pour la remise de prix des CM2

Depuis maintenant 10 ans chaque année au mois de février **tous les enfants de CM2 choisissent les livres qui leur seront offerts le jour de la remise des prix pour leur passage en 6^e.**

Autrefois un dictionnaire était offert aux enfants, mais à l'heure d'internet où chacun peut aller chercher la signification d'un mot, cette remise des prix a évolué vers une offre plus ludique, même si le choix d'un dictionnaire est toujours possible.

La commune reçoit d'un éditeur une centaine d'ouvrages (romans, BD, livres à thème etc...).

Ces livres sont disposés sur des tables dans une salle de leur école et les élèves de CM2 se déplacent par petits groupes pour faire leur choix.

Les livres sont tous étiquetés avec un prix d'achat et chaque enfant bénéficie d'une somme de 25€ octroyés par la commune à dépenser comme il l'entend.

Il y a de gros livres à 15, 20 voire 25€, des romans entre 5 et 10€ c'est à chacun de remplir sa fiche en calculant au plus juste pour atteindre la somme limite.

Certains savent rapidement ce qui va les intéresser, mais d'autres prennent leur temps, feuilletant avec un plaisir évident les nombreux ouvrages qui leur sont présentés avant de se décider.

En juin les livres commandés arrivent en mairie et les paquets sont faits en fonction des fiches remplies par les enfants.



ENFANCE/SCOLAIRE

Le portail famille un nouveau service en ligne de la ville du Perray-en-Yvelines

Cette plateforme dédiée à la famille, a pour mission de **gérer les inscriptions aux activités périscolaires** mais aussi de **faciliter la réservation des repas de la restauration scolaire**.

Grâce à cette nouvelle plateforme, vous pourrez désormais :

- inscrire vos enfants directement en ligne, sans vous déplacer en mairie,
- réserver leurs activités périscolaires ainsi que leurs repas à la cantine,
- accéder à votre calendrier de réservation et effectuer des modifications si besoin.

À partir du mois de juin :

- accéder à vos factures,
- gérer vos paiements en ligne.

L'accès au Portail Famille est sécurisé, son utilisation requiert une identification préalable grâce à des codes qui vous seront communiqués sur votre facture périscolaire à compter du mois de février. Toute fréquentation aux accueils périscolaires nécessitera obligatoirement une inscription effectuée sur le Portail Famille du site internet de la ville.

Son interface intuitive et évolutive vous permet de retrouver facilement les informations. Son design est également responsive, c'est-à-dire qu'on peut facilement accéder au portail depuis un ordinateur, une tablette ou même un smartphone, avec une connexion internet 24h/24 et 7 jours sur 7, ce qui vous permet de faire vos démarches sans avoir à vous déplacer en mairie et ainsi être libéré des contraintes horaires. La démarche écologique est également prise en compte, à terme plus de facture papier ne sera automatiquement envoyée aux familles.

Pour les familles n'ayant pas internet, un poste informatique est mis à disposition en mairie ainsi qu'à l'ALSH aux heures d'ouvertures.

Les inscriptions en maternelle et pour les nouveaux arrivants se font maintenant en ligne. Rendez-vous sur leperray.fr/inscriptions-scolaires



Comment ça marche ?

- Le parent se connecte avec les 2 codes d'accès de l'un de ses enfants (code fourni par le service scolaire)
- Le parent peut consulter/télécharger les documents PDF, mis à disposition par la Mairie (Exemple: règlements scolaires, fiche sanitaire, décharges...)
- Il complète le formulaire et valide, (Exemple: J'inscris mon enfant en occasionnel ou en formule à tels jours de semaine)
- Une demande soumise n'est plus modifiable par le parent (comme un dossier déposé dans une boîte aux lettres. La Mairie peut toutefois redonner le droit au parent de modifier son dossier)
- La Mairie valide ou refuse la demande et peut indiquer le motif du refus.
- Le parent reçoit un email lui confirmant l'acceptation de la demande. Il peut alors modifier ses prévisions d'inscriptions en cochant/décochant des dates d'activité sur le planning du Portail Famille.

Calendrier de mise en place des différents services :

Mars : envoi des codes d'authentification aux familles avec la facture périscolaire de février.

Avril : ouverture du Portail Famille pour le module de réservation pour les prestations extrascolaires et cantine (périscolaire).

Mai : mise en place du module de pré-inscriptions pour la rentrée 2019.

Juillet : factures des prestations du mois de juin consultables et payables en ligne.

Gaspillage alimentaire

La municipalité souhaite sensibiliser les enfants au gaspillage et leur faire prendre conscience, avec l'ensemble des partenaires éducatifs, de l'importance de changer les habitudes. Afin de réduire la quantité de déchets produits et traités, le personnel communal s'engage dans une démarche active et collective.



Pour ce faire, plusieurs actions seront menées sur nos écoles, des ateliers de sensibilisation ont déjà eu lieu à l'école des Platanes en janvier et à l'école de la Barantonnerie en février, avec l'intervention du SICTOM.



Lors de ces ateliers, les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'un compost, à travers un film et différents ateliers :

- Le tiroir à compost a permis de différencier les étapes du compostage, reconnaître les déchets à mettre dans le composteur et trouver les insectes du compostage.
- Grâce au jeu du tri, les enfants ont appris à reconnaître les erreurs de tri et à remettre le déchet dans la bonne poubelle.
- Le jeu des petites bêtes était présenté afin de reconnaître la faune d'un composteur.

La campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire se poursuit à travers une collection d'affiches présente dans les restaurants scolaires ou au centre de loisirs, afin de rappeler aux élèves les bons gestes à adopter.

Des actions ont également été mises en place par le personnel communal, du 21 janvier au 22 février, l'ensemble des déchets et restes alimentaires sont pesés tous les jours. Un atelier sera proposé à la Maison des Projets le 13 avril (voir page 8) afin de présenter les résultats de l'ensemble des pesées effectuées.

D'autres initiatives vont dans ce sens, ainsi le pain non consommé est remis au centre équestre du Domaine de la Mare des Bréviaires pour nourrir les animaux.



ENFANCE/JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes



Un nouveau CMJ a été élu en fin d'année 2018.

Au mois de janvier les jeunes ont travaillé sur **4 projets qu'ils mettront en œuvre pendant la durée de leur mandat qui est de 2 ans.**

Jeudi 7 février les 12 élus ont présenté ces projets aux élus adultes lors d'un Conseil Municipal à la mairie.

Certains jeunes parlaient pour la première fois devant un public d'adultes et malgré une timidité bien compréhensible tous ont su exprimer clairement le pourquoi de leurs choix.

Voici donc ces 4 projets qui donneront lieu à des actions en 2019 et 2020 (date des prochaines élections d'un nouveau CMJ):

Installation d'une « boîte à dons »: sur le même principe que les boîtes à livres



installées sur la commune, celle-ci serait plus grande pour pouvoir contenir des objets. Reste à définir comment construire cette boîte et établir un mode d'emploi définissant les dons possibles et attendus.

Partenariat avec la SPA: les jeunes vont prendre contact avec les deux SPA les plus proches (Hermeray et Plaisir) et voir ce qui peut être fait concrètement pour apporter une aide.

Cinéma en plein air: action déjà réalisée

avec succès en 2015 et 2017. En partenariat avec le Département qui cherche tous les ans des communes pour accueillir « Les Yvelines font leur cinéma ».

Tournoi de jeux vidéo: ce projet aurait lieu en 2020, les jeunes n'ont pas encore réfléchi à la façon précise dont ils souhaiteraient le mettre en place.

Au fur et à mesure des Perray Infos, nous vous tiendrons au courant du développement de ces projets.

Aide aux devoirs

Il reste des places pour l'aide aux devoirs. Aide gratuite dispensée par des bénévoles à destination des 6^e et 5^e.

Pour plus d'infos : contacter l'AJP.

Vacances scolaires de printemps

du 20 avril au 5 mai 2019

Planning des activités proposées disponible à partir du 8 avril. Inscriptions le lundi 15 avril à partir de 19h15.

CM2

Les enfants qui sont actuellement en CM2 peuvent être accueillis à l'AJP dès 11 ans, même en cours d'année scolaire. Pour tous les autres, l'accès à l'AJP leur sont ouverts à partir des vacances d'été précédant leur entrée en 6^e.

Tremplin Jeunes Talents

Dans le Perray Infos de janvier/février 2019, l'AJP faisait appel à des jeunes pour répondre à l'appel à candidature du « Tremplin des Jeunes Talents Yvelinois 2019 ».

Nous sommes fiers de vous présenter Johann Bouillot qui vient tout juste d'avoir 15 ans et qui chante du RAP.

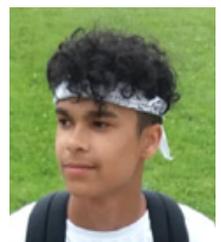
Yohann, depuis quand chantes-tu du RAP?
Cela fait 2 ans que je m'y suis mis tout seul dans ma chambre. J'en écoutais, je chantais les chansons des autres ensuite j'ai eu l'idée d'écrire mes propres chansons.

Comment cela se passe-t-il? Tu composes?
Quelles sont tes sources d'inspiration?

Je ne compose pas, je vais chercher des musiques instrumentales, des rythmes qui me plaisent et je mets des paroles dessus. Chanter les chansons des autres, ce n'est pas forcément ce qu'on ressent nous-mêmes. Alors je fais mes propres phrases, je recherche des rimes et je parle de ce que je vis, de ce qui m'entoure.

As-tu déjà chanté devant un public?
Non, juste devant des amis, ce sera ma première expérience.

Souhaitons bonne chance à ce jeune qui a envie d'aller au bout de sa passion.



Espace Jeunes/AJP
Salle des Genévriers - Espace de la Mare au Loup - 14, rue de Houdan
01 34 84 66 38 / 06 69 09 55 59
Espace.jeunes0686@orange.fr -  AJP Le Perray - www.leperray.fr

Semaine sportive municipale

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous sont d'intérêt général. C'est dans ce souci que la municipalité favorise et soutient l'accès à la pratique sportive des Perrotins et propose aux jeunes âgés entre 10 et 14 ans des semaines d'initiation sportive.

Depuis plus de 15 ans, ces semaines sont **organisées trois fois par an** sur nos structures sportives par le service des sports en partenariat avec les associations sportives locales.

Elles permettent à près de 50 jeunes par an d'appréhender et de **découvrir les activités sportives** présentes sur notre Commune: le badminton, le karaté, le football, le tennis, le tir, le basket, le VTT, le tennis de table, les échecs, le volley-ball, la pêche, le hand-ball, le multisports avec l'Élan et enfin une activité extérieure à la commune.

En instaurant une **dynamique associative et communale**, ces semaines sportives rencontrent un vif succès et s'inscrivent directement dans la volonté de la municipalité de permettre à nos jeunes Perrotins l'**apprentissage d'une vie sociale en groupe favorisant la prise de responsabilité et la confiance en soi**.

Ne ratez pas la prochaine session qui aura lieu du 23 au 26 avril 2019. Les inscriptions se font en mairie auprès du Service des sports.



Journée Sport Échange Samedi 6 avril

Le but de cette journée est de **permettre à des personnes en situation de handicap (principalement mental) de partager avec des personnes valides, adhérents des associations Perrotines ou parents, un moment d'échange autour du sport**.

Cette journée, toujours très enrichissante, est pilotée par Mathieu Pluvinage (éducateur sportif au sein de structures spécialisées) en association avec les clubs sportifs Perrotins et le service des sports de la Commune.

Différentes associations ou sections sportives du Perray participeront à cette journée: le badminton, le basket, le hand-ball, le judo, le ko-budo, et le volley pour l'ESP, l'Élan avec un parcours sportif adapté, l'association Asae (arts énergétiques), Born to dance (hip-hop), Aventure et vous pour l'escalade, les Randonneurs du Perray ainsi que les Pétanqueurs.

La journée débutera à 9 h 30. Des groupes seront formés, intégrant des personnes en situation de handicap et des sportifs valides. Chaque groupe participera à différentes activités organisées sous forme d'ateliers ludiques de 15 à 20 minutes en moyenne.

Après une matinée bien remplie, un repas offert par la commune est proposé aux participants.

Les activités reprendront en début d'après-midi jusqu'à 16 h 30, et une remise des récompenses au gymnase clôturera la journée.

Le public est bien entendu le bienvenu pour encourager cette journée de partage et de solidarité.

RETOUR SUR

Distribution des colis du CCAS

Le samedi 15 décembre dernier, les élus de la commune ont distribué les colis de Noël du CCAS, ces colis étaient accompagnés des cartes de vœux réalisées par les élèves de l'école des Platanes.



La galette des Aînés

Le dimanche 20 janvier dernier a eu lieu la traditionnelle galette des aînés dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.



Retour sur la cérémonie des Vœux du Maire

Madame le Maire a présenté ses vœux lors de la traditionnelle Cérémonie des Vœux, le samedi 19 janvier dernier, à la salle des fêtes de la Mare au Loup. Environ 350 personnes ont répondu présentes dont plusieurs représentants d'associations locales, de nombreux élus locaux et officiels.

Comme chaque année, le discours est présenté dans son intégralité dans le bulletin annuel 2019.

Un grand merci aux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour leur participation au service ainsi qu'aux danseuses de l'Élan qui ont assuré le spectacle. La soirée s'est conclue, comme à son habitude, par une soirée dansante.



À VENIR

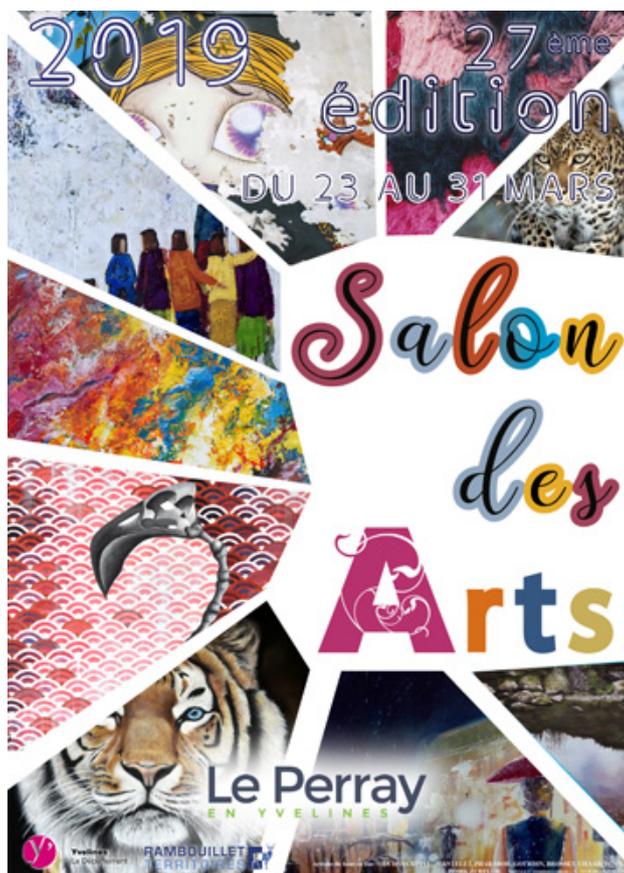
Salon des Arts

Du 23 au 31 mars 2019

Cette année a lieu le 27^e Salon des Arts et le 40^e Tiercé photo. Depuis 2010, les deux événements sont réunis pendant une semaine dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Cette manifestation émerveille chaque année **près de 2000 visiteurs** qui votent pour leurs œuvres favorites. Ainsi les artistes se voient remettre des prix au terme de l'exposition: un prix du jury pour chaque discipline et trois prix du public (expression plastique, sculpture et photo). Les artistes exposés seront également soumis aux votes des élèves du Perray pour remporter l'un des deux prix des écoles, un pour l'expression plastique et l'autre pour le tiercé photo. En effet, tous les ans, les écoliers, visiteurs privilégiés, se rendent au Salon, chaque classe dispose d'un créneau d'accueil et d'animations. Le Salon des Arts du Perray vise toujours plus haut.

Nouveauté cette année: le Salon sera marqué par la présence exceptionnelle du peintre Janvier en qualité de Parrain. Soutenu par la Fondation Abbé Pierre, à laquelle il reverse une partie des bénéfices de la vente de ses œuvres, Janvier nous fera l'honneur d'exposer quelques-unes de ses toiles.



Rallye découVERTE

À l'occasion de la Fête de la Nature 2019, *Agir pour notre environnement* et *Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines*, en association avec la Ville du Perray, vous proposent:



Le dimanche 19 mai 2019, la première édition d'un Rallye découVERTE.

Nous les appelons « raccourcis », « chemins de traverse » ou encore « sentes piétonnes ». Elles sont présentes un peu partout au Perray-en-Yvelines, mais parfois bien cachées. Nous vous proposons de parcourir ensemble Les Liaisons Douces.



Pour les amoureux de la marche, de la nature, mais aussi pour ceux qui aiment les énigmes, les jeux et l'histoire, voici le 1^{er} Rallye perrotin par équipes intergénérationnelles.

Il faudra trouver son parcours, répondre à des questions, faire des photos et des jeux d'adresse ou de mémoire: nous vous invitons à découvrir à pied et grâce aux sentes piétonnes intra-muros un patrimoine qui ne vous est peut-être pas familier.

Inscriptions avant le 11 mai 2019 en mairie, en individuel ou par équipes constituées (composition idéale: au moins 1 enfant de - de 12 ans, 1 adulte, 1 senior de + de 60 ans).

Départ: 14h Maison des projets, 5 rue de l'Église.

Arrivée: 16h30-17h, pour un goûter offert et la distribution des récompenses.

Venez nombreux partager ce grand moment convivial!

Inscriptions : service.communication@leperray.fr ou perray.environnement@free.fr

Troc de plantes

Pour le 3^e troc de plantes du **4 mai 2019**, pensez à faire vos semis et vos boutures, préparez vos sachets de graines, empoter les surplus de plantes...



VIE ASSOCIATIVE

Décathlon jeunes



9 juin 2019, journée sous le signe du sport et du partage

L'Élan organise sa 9^e édition du Décathlon Jeunes et maintien comme en 2018 une démarche écocitoyenne. Cette journée est gratuite et ouverte à tous les enfants de 5 à 12 ans. Chaque enfant sera récompensé pour sa participation et ses performances. Un stand de restauration (à réserver) et buvette sur place.



Nous attendons des parents bénévoles, c'est indispensable pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur vous! Inscriptions jusqu'au 22 mai (limite de 120 enfants) sur elansportpourtous.jimdo.com.

Pour tout renseignement : elan.leperray@gmail.com

Qi Gong



Le Qi Gong peut être traduit par "maîtrise de l'énergie par l'étude et la pratique persévérante".

Le Qi-Gong protège et renforce la santé, efface progressivement les tensions corporelles et libère ainsi la force vitale du corps. C'est l'art d'harmoniser les mouvements, la respiration, le corps avec l'esprit, et selon la philosophie du TAO, l'homme avec l'univers.

C'est une tradition plurimillénaire qui fait partie de la médecine chinoise.

Retrouvez Véronique tous les mardis soir à 19h (salle des sports), les séances commencent par un échauffement, suivi du Qi Gong, mouvements simples, souples et lents exécutés en conscience et relaxation. Travail immobile et postural sur l'énergie interne

Les inscriptions sont encore possibles n'hésitez pas à nous contacter: elan.leperray@gmail.com

Merci à nos danseuses qui ont présenté quelques chorégraphies de danse classique et moderne jazz samedi 19 janvier lors de la soirée des vœux de Mme le Maire
Merci aux adhérents qui ont participé à l'Assemblée Générale le vendredi 9 novembre.

Loto du jumelage

Une fois encore, le Loto du Comité de Jumelage Le Perray/Bellheim a été fort apprécié par les candidats présents, **le samedi 15 décembre 2018** dans la salle de la Mare au loup.

Les lauréats ont remarqué la qualité des lots, leur satisfaction était évidente! Lors de la présentation du jeu, l'Assemblée a été sensibilisée par l'apport d'un grand nombre de lots fournis par les entreprises et commerces de la ville du Perray, des Essarts, de Orphin et Maurepas. Leurs noms ont été cités à 2 reprises. Le Président a rappelé que 2019 sera l'année de l'anniversaire des 25 ans de la création de notre Comité. À ce propos, il faut être vigilant dans les mois à venir pour les festivités qui vont être mises en place à l'occasion de cet anniversaire. Elles seront diffusées par le bulletin municipal, internet, site Mairie, affiches, etc....

Rendez-vous en décembre 2019 pour le prochain loto en espérant une météo plus clémente.

Tournoi de pétanque

Le Club des Pétanqueurs du Perray organise le **dimanche 7 avril 14h** un tournoi de pétanque en doublette, ouvert à tous. Les rencontres se feront en 4 manches sur le champ de foire, rue de Paris.

Prix de l'engagement: 5 euros par participant. Les inscriptions se feront sur place à partir de 13h30. Une restauration rapide et une buvette seront à la disposition des participants à partir de 13h30.

Bienvenue à tous.

Une belle saison !



La saison à 10m a pris fin lors des Championnats de France de tir à Lorient. Cinq tireurs de l'Espérance ont obtenu leurs qualifications pour ce sommet national, après leurs qualifications sur le tour régional. Rudy Alamkan a bien défendu le club de l'Espérance avec une 10^e place sur 81 participants lors de ce championnat de niveau élevé.

Lors des Régionaux, **3 médailles ont été remportées dont 2 en argent et une en or** par Rudy Alamkan au pistolet.

Le tour départemental a vu le club briller avec **10 médailles au compteur dont une en or** pour Fanny Bricard au pistolet.

Le Circuit Île-de-France de concours amicaux a rapporté **2 médailles** aux classements finaux, **dont une en or** pour Lionel Lejot à la carabine.

Enfin, le tir se vit aussi en équipe avec de beaux moments cette année: l'équipe de carabiniers est **vice-championne des Yvelines** et l'équipe de pistoliers **remporte le titre!**

Le tir c'est aussi la convivialité avec de nombreux moments amicaux: galette des rois, initiations, barbecue l'été à venir... Les Perrotins tentés (hommes, femmes, enfants) par l'expérience de tir sont les bienvenus, même les enfants pour lesquels des cours encadrés sont dispensés. Une journée d'initiation exclusivement féminine se tiendra bientôt au Stand de l'Espérance. Les informations à venir sur notre site www.tir-espérance-leperray.fr Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook: **Stand de Tir L'Espérance.**

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

Club de tennis



Après notre traditionnel pot de rentrée de septembre, le tournoi d'animation RVE pour débutants organisé par Franck, Le tournoi jeunes du MASTER SUD 78 avec 7 autres clubs voisins en octobre, il y a eu notre soirée vidéo, puis le Téléthon comme chaque année avec une belle participation, suivi du Noël des enfants avec nos deux jeunes animateurs Claire et Martin et l'Assemblée Générale en janvier avec les premières rencontres de championnat +35 ans.

Vont suivre les tournois internes jeunes et adultes, l'animation NERF, le double surprise, la soirée jeunes et notre sortie au tournoi international du Grand Chelem de Roland Garros en car au mois de mai, avec la fête du club en juin. Pour toutes informations, vous pouvez :

Passer au club le soir en semaine et le samedi matin pendant les cours.
Aller sur notre site <http://tennis-club-du-perray.fr/>
Envoyer un mail à l'adresse suivante: tcpsiteinfo@gmail.com

Concert printemps

Samedi 13 avril à 20h30

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Entrée libre



Pour fêter le printemps l'Orchestre d'Harmonie du Perray, dirigé par son Chef Sébastien Logereau, jouera en 2^e partie. Sa soixantaine de musiciens, principalement des instruments à vent mais également une violoniste, parcourra les Amériques en musique.

Pour ce concert la SMPY a invité en première partie la chorale Mosaïque qui a fêté l'année dernière ses 40 ans d'existence. Mosaïque c'est 55 choristes, 3 musiciens, 3 techniciens et un Chef de Chœur: Tiphaine Limeuil assistée par Simone Provost, Maryline Hervé et Paul Bissery.

Comme d'habitude les deux ensembles se réuniront pour un morceau commun à la fin du concert.

Une belle soirée en perspective pour accueillir les beaux jours.

Vide-grenier de Printemps



Le vide grenier de printemps a dû être décalé, il n'aura finalement pas lieu le dimanche 14 avril mais le **dimanche 5 mai**.

Chasse aux œufs

Dimanche 21 avril

De 10h à 12h, Parc municipal

Un sachet d'œufs et de bonbons de Pâques sera remis à chaque enfant trouvant un maximum d'œufs cachés. Se munir d'un petit panier pour rapporter les œufs ramassés. Participants limités à 150 enfants.

06 17 09 90 92 - letandemimmobilier@orange.fr



13 et 14 avril 2019

Le Printemps du Cheval

Deux jours autour du cheval pour toute la famille!

Le champ de foire du Perray-en-Yvelines accueillera samedi 13 et dimanche 14 avril 2019 la première édition du Printemps Du Cheval.

Organisé par Equi-Event, ce week-end mettra à l'honneur des disciplines peu connues comme l'Equifun, concours ludique où les jeunes cavaliers doivent réaliser un parcours au chronomètre ou le Derby Marathon, épreuve attelée, les chevaux et leurs meneurs doivent enchaîner un parcours composé de portes et d'obstacles, c'est sport!

Ce sera aussi l'occasion pour toute la famille d'assister à une démonstration de débardage à cheval ou de participer à l'une des animations proposées autour du cheval. Cavaliers, vous avez du matériel à vendre? Participez gratuitement à notre vide sellerie. Contactez-nous pour réserver votre stand!

Samedi 13 avril

Évènement: Concours d'attelage - derby marathon

- Baptêmes poneys
- Balades en calèche
- Démonstration de débardage à cheval
- Et d'autres animations

Dimanche 14 avril

Évènement: certainement le plus mignon des concours d'équitation, venez encourager les participants au concours d'Equifun Poneys

- Baptêmes poneys
- Balades en calèche
- Vide sellerie
- Et d'autres animations

Nous vous attendons nombreux pour apprécier le spectacle et la qualité technique des compétiteurs.

Buvette disponible sur place.

Le Printemps Du Cheval est organisé en partenariat avec la mairie du Perray en Yvelines, Era-Immobilier et La Cave Rambolitaine que nous remercions pour leur soutien. Si vous souhaitez nous aider à financer d'autres animations, contactez-nous!

Deux belles journées en perspective!

Retrouvez toutes les informations sur la page

Facebook Equi-Event.

Contact: Émilien Goutmann - 0683940255

contact@equievent.fr

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

MARDI 16h-18h

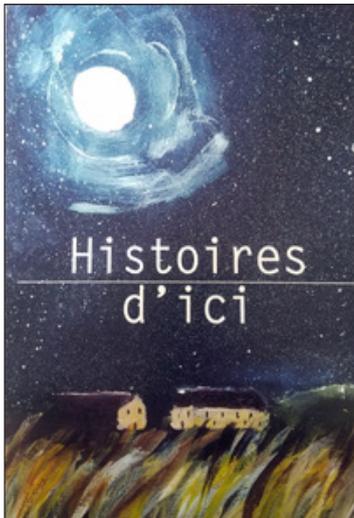
MERCREDI 11h-18h sans interruption

JEUDI 16h-18h

VENDREDI 15h-18h

SAMEDI 10h-16h30 sans interruption

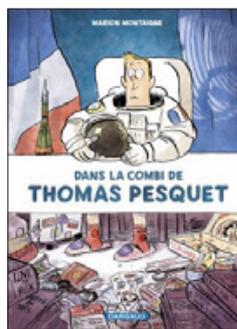
PROJET Histoires d'ici



En juin 2018, la médiathèque organisait un atelier d'écriture dans le cadre d'un projet avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (en collaboration avec le Labo des Histoires), regroupant onze bibliothèques des environs sur le thème de l'Histoire locale. Au Perray, aidés par l'auteure Sophie Humann et avec le concours de Patrick Béguin de HMPY (association Histoire et mémoire du Perray en Yvelines), quatre jeunes perrotines ont raconté à leur manière le creusement des Étangs de Hollande.

Un recueil regroupant l'intégralité des histoires écrites par les 97 jeunes participantes a été publié. Vous en trouverez la version en ligne sur le site du PNR: <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-2018-annee-culturelle/histoires-dici>

SÉLECTION Adultes



Dans la combi de Thomas Pesquet

De Marion Montaine
BD adulte
Chez Dargaud

Thomas Pesquet a passé six mois en 2016 à bord de la Station spatiale internationale. Son rêve d'enfant s'est concrétisé après une sélection drastique parmi 8413 candidats (tests psychologiques, mathématiques, logiques, examens médicaux et évaluations en tout genre), plus de sept ans de formation intense entre Baïkonour, Cologne, Moscou et Houston... Une discipline physique et psychologique hors norme est imposée aux apprentis astronautes!

Tout cela nous est conté façon reportage humoristique (qui ne manque pas d'anecdotes) par Marion Montaine (vulgarisatrice scientifique de talent et auteure de la BD Tu mourras moins bête), qui nous fait découvrir l'envers du décor de la conquête de l'espace, en suivant les pas du charismatique astronaute français. La vie à bord de la Station spatiale internationale n'aura plus de secrets pour vous.



Le régime de longévité,

une nouvelle stratégie alimentaire pour régénérer et rajeunir l'organisme, combattre les maladies et atteindre le poids idéal

Professeur Valter LONGO,
Éditions Actes Sud, 2018

Le vieillissement organique est un changement intervenant chez tous les êtres vivants. Le professeur Longo, directeur du programme oncologie et longévité à l'Institut d'oncologie moléculaire de Milan, a cherché à comprendre le pourquoi de ce processus, afin de préserver la jeunesse pour une période plus longue.

Tel qu'il le souligne, ce que l'on mange est un facteur déterminant pour la durée et la qualité de notre vie. En nous aidant à prendre convenablement soin de notre corps, il y expose les détails de la pratique alternée ou combinée du jeûne à l'eau et du régime restrictif. Des essais cliniques ont été menés: ces deux méthodes se sont avérées efficaces, non seulement pour contenir le dysfonctionnement de l'organisme dû à l'âge, mais aussi pour contribuer à guérir de graves pathologies. Loin d'inciter à supplanter le traitement médical obligatoire, "le régime de longévité" est un éloge des bienfaits du jeûne en guise de compléments de soins. Juste de quoi raviver l'espoir de vivre sainement, longtemps et pleinement.

HISTOIRE



Histoire et Mémoire du Perray

La Perche aux mares Bocage... et poumon vert

Article de l'Atelier
d'Histoire HMPY, février 2019

La situation géographique

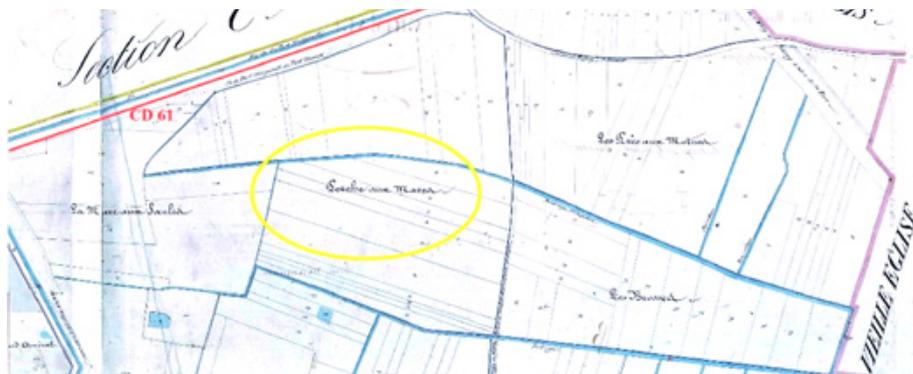
Zone naturelle classifiée « bocage » à l'Est de notre commune, La Perche aux Mares, en forme de cuvette (deuxième point le plus bas après l'Artoire), s'étend de l'Archangerie au Pont Tarault jusqu'au Planit et du Chemin de la Rougerie au Chêne à la Femme sur une superficie de 23 ha et appartient à la section D1 du cadastre 1830 (voir ci-dessus), qui correspond à l'ensemble des terres comprises entre la Rigole de Coupe-Gorge à l'Ouest, celle du Pont-Marquant au Nord, et le Grand Lit de Rivière entre l'Étang de la Tour et celui du Perray à l'Est.

Un réel patrimoine hydraulique

Ce patrimoine légué depuis l'époque de Louis XIV, où furent creusés et aménagés les étangs et le Grand Lit de Rivière, a permis d'alimenter les fontaines du Château de Versailles grâce à un système de drainage gravitaire: les « vidanges » et fossés de déverse recueillent les eaux de ruissellement, notamment de la Forêt Verte (massif de la Forêt de Rambouillet) et alimentent des mares et les rigoles.

Une onomastique cadastrale révélatrice

La (les) Perche(s) aux mares, La Mare aux saules, deux noms qui révèlent pleinement la nature de ces terrains: une dominante argileuse, comme sur l'ensemble de la commune, propre à installer des mares, notamment après extraction de la meulière, fortement développée au XIX^e siècle, et un découpage en de nombreuses unités (une perche valant à peu près un demi are, soit environ 50 m²), en l'occurrence pour La Perche aux mares des bandes de terre correspondant au fil d'eau (drainage naturel), de seconde et troisième classe, donc plutôt destinées, notamment depuis un demi-siècle, au pacage, à la fenaison, à la chasse plutôt qu'à des cultures pérennes,



Extrait du Cadastre Napoléon du Perray, section D1 (1830) ADY cote 3P 2/178/09

même si, depuis 1692, les différents actes définissent les terres de ce champier – un ensemble de parcelles soumis à une rotation triennale des cultures – comme labourables (elles furent propriété, entre autres des Dames de Saint-Cyr, puis du Duc de Penthièvre).

Exploitation et devenir

Depuis 1830, le site de « La Perche aux Mares » est resté divisé en plusieurs parcelles - quartiers - et n'a pas vu évoluer son exploitation. Au recensement de 1832, aucune maison n'est recensée dans toute la section cadastrale. En près de deux siècles, quelques maisons se sont implantées en limite de la cuvette (à L'Archangerie, sur le CD 61 aménagé en 1979, sur la Rue du Petit Pas, née du passage de la voie ferrée vers 1850). Certaines terres sont même devenues des friches propices aux décharges sauvages. Les fortes intempéries (les dernières, au printemps 2016) provoquent toujours l'inondation de ces terres, tout comme celles du Planit, situées en contrebas du CD 61, dont l'inondabilité était mentionnée dans les actes d'adjudication de la Révolution.

Il convient de rappeler qu'une grande partie du site du Perray, de la Forêt Verte jusqu'au Ru Peissonnier (les Étangs de Saint Hubert) était considérée au Moyen-Âge comme un vaste marécage de piètre

valeur agricole. C'est le travail de drainage de l'époque de Louis XIV qui a permis de supprimer les roussoirs - d'où dérive le nom Rotoir - de la Plaine des Bréviaires où l'on cultivait surtout du chanvre. Néanmoins, le bouchage de plusieurs dizaines de mares lors de l'urbanisation de la deuxième moitié du XX^e siècle est à l'origine de nombreuses inondations et le PLU de 2014 interdit désormais de combler les mares qui servent à gérer le ruissellement des eaux. En 1984, la Commune est devenue, avec l'appui de la Région et du Département, propriétaire d'une partie des terres aux fins d'un projet d'équipement (sportif, puis scolaire...). Or, la Perche aux Mares appartient donc à une importante zone humide, située en limite de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) n°110001399 du Massif de Rambouillet Nord-Ouest et doit donc être gérée comme telle en accord avec les instances de décision: État, Parc Naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse, Région Ile-de-France, Département, Communauté d'agglomération et Communes. *C'est bien dans ce sens que la Municipalité travaille avec tous ces services.**

* Complément du comité de relecture.

TRIBUNES LIBRES

Le mouvement de contestation né dans notre pays en novembre dernier est la conséquence d'une dégradation depuis maintenant plusieurs années, des conditions de vie sociale, associée à une baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires, liée à une pression fiscale accrue.

Si cette situation est peu perceptible dans les grandes villes, elle l'est davantage et de façon profonde en zone rurale ou péri urbaine.

C'est la fameuse 'fracture sociale' déjà prise à son compte par Jacques Chirac qui en avait fait un de ses principaux thèmes de campagne en 1995.

Aujourd'hui cette fracture est encore plus marquée, ce qui légitimise le mécontentement

populaire, tant il est vrai que pour beaucoup les conditions de vie sont devenues difficiles et l'avenir incertain.

Mais si cette contestation est compréhensible, elle ne doit en aucun cas s'accompagner - ce qui est malheureusement le cas - de violences matérielles, ou verbales à l'égard notamment d'élus de la République.

La liberté de manifester existe, c'est un droit inscrit dans notre Constitution, à condition qu'elle ne porte pas préjudice à autrui.

La liberté est définie dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 comme *"le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui"*.

C'est l'une des 3 valeurs fondamentales de notre République.

Aujourd'hui, force est de constater que ce mouvement de contestation, de par les violences qui l'accompagnent, devient de plus en plus impopulaire et surtout, coûte cher aux finances publiques.

Il est l'illustration même de la défiance profonde des Français à l'égard de la classe politique, considérée comme totalement déconnectée des réalités du pays et coupable d'avoir marginalisé de plus en plus le rôle des corps intermédiaires.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Respect et transparence : deux mots galvaudés dans son discours et pourtant comme le dit A. Barratin «Le respect est la première règle d'une bonne conduite».

Respect...

Mme Le Maire a présenté uniquement les vœux des élus « Le Perray Notre Commune » lors de la cérémonie des vœux du conseil municipal, en profitant de cette soirée pour dénigrer publiquement, une fois n'est pas coutume, les élus de notre liste. C'est pourquoi n'étant plus associé à ces vœux et ne pouvant pas répondre à ces attaques, nous avons regagné notre place dignement.

La présentation de son bilan ressemblait plus à un discours de campagne électorale qu'à une cérémonie de vœux dédiée aux Perrotins.

Transparence...

La modification du règlement intérieur nous oblige à adresser un courrier à Mme Le Maire dès que nous avons besoin d'un document. Ce

que nous faisons systématiquement depuis et pourtant les documents réclamés soit par l'intermédiaire de notre avocat, soit par nous-mêmes, ne nous sont jamais parvenus: **acte de vente des Platanes**, ressource (contrat de bail, adresse du siège social, règlement intérieur, contrats d'assurance, diagnostics, **avis de la commission sécurité concernant un Établissement Recevant du Public (ERP)...**).

Les mobilités douces sur la commune

Nous travaillons depuis **avril 2018 sur un projet de circulations douces**, suivant l'élaboration du Plan Vélo. Vous pouvez consulter les articles sur notre Blog « **Le Perrayscope** », chapitre « Mobilités » où nous présentons nos propositions. Un appel à projets porté financièrement par le Département permettra de les étudier:

- la réalisation de pistes cyclables, de sentes piétonnes,
- l'aménagement de sas vélos aux feux, de marquage au sol,
- la création de zones 30,
- la mise en place de parkings vélos,
- l'élaboration de zones de rencontres (cohabitation: automobilistes, piétons, vélos).



Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER



Concitoyennes, Concitoyens,

Même si la création d'un quatrième groupe scolaire et d'un établissement du second degré n'est pas à l'ordre du jour, notons que les effectifs scolaires dans les écoles communales vont augmenter puisqu'une nouvelle classe devrait ouvrir à la prochaine rentrée scolaire à l'école Maternelle et éventuellement une autre à l'école élémentaire de la Barantonnerie.

Notre commune s'est déjà préparée à accueillir cette nouvelle génération de perrotins par la construction d'un nouveau gymnase et d'un espace de vie sociale autour de l'ALSH des Petit Loups. En plus de l'Espaces Jeunes, les ateliers culturels et la Médiathèque à la Mare aux Loups, nous sommes plutôt bien dotés en lieux d'animation sportive et socioculturelle.

N'oublions pas l'investissement des jeunes du CMJ qui accomplissent depuis une dizaine d'années des projets concrets.

En complément du travail éducatif mené par les enseignants et les animateurs, la liste Le Perray Horizon 2020 propose de porter une réflexion pour la réalisation de deux actions:

- Animations parents-enfants 1 à 2 heures les mercredis après-midi dans le parc municipal: **Grands Jeux du Printemps**

- Lieu d'échange convivial en journée entre adultes en congé parental ou sans emploi: **Le Café des Parents**

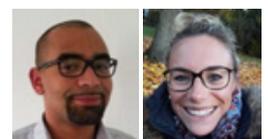
Bien sûr, toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour l'organisation de ces animations (ou d'autres), parents ou non.

Pour nous contacter et concrétiser ces projets, rejoignez-nous sur:

FACEBOOK.COM/LEPERRAYENYVELINESHORIZON2020

Citoyennement,

Pour la liste Le Perray Horizon 2020
Guillaume ODRY, Émilie HIRSOUX



Objectif BAFA

Pour rappel, Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) permet de travailler dans les structures d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), c'est-à-dire dans les Accueils de loisirs (anciennement "Centres de Loisirs Sans Hébergement" ou "centres aérés") ou dans les Séjours de vacances (anciennement "Centres de Vacances" ou "colonies de vacances") durant les congés scolaires. Il permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Le CCAS
du Perray
propose une
aide financière
au passage
du BAFA !

Places
limitées!

► Conditions pour bénéficier de l'aide

- Avoir entre 17 et 25 ans
- Habiter le Perray
- Remplir le formulaire d'inscription
(à retourner au CCAS)

► Session de formation générale (théorie) du 21 au 28 avril

Salle des Granges du Parc

► Coût 200€

Le coût réel de la formation s'élève à 325€
(le CCAS participe à hauteur de 125€ par jeunes)
Ouverts aux non Perrotins au tarif de 380€

► Inscription à partir du 4 mars en Mairie auprès du CCAS

Formulaire téléchargeable sur le site de la ville
leperray.fr, rubrique VIE LOCALE > CCAS

Le dispositif
Objectif BAFA
est proposé
au Perray,
en partenariat avec
la Fédération Aroéven
www.aroeven.fr

Plus d'infos :

Centre communal
d'Action Sociale (CCAS)
01 30 46 31 19
ccas@leperray.fr

Le Perray Infos

AGENDA MARS-AVRIL 2019

2, 7, 8, 13, 16, 23 et 30 mars
6, 10, 13 et 27 avril

Maison des Projets

> Page 9

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 8 MARS 20H
Maison des Projets
5 rue de l'Église

sur inscription
(Le lieu de la réunion pourra être modifié en fonction du nombre d'inscrits)

Le grand débat national

Le Perray
EN YVELINES

service.communication@leperray.fr
Ville du Perray-en-Yvelines
www.leperray.fr

Vendredi 8 mars

Réunion publique dans le cadre du Grand débat national

> Page 6

Lundi 11 mars

Passage des coureurs du Paris-Nice au Perray

> Page 5

Vendredi 29 et samedi 30 mars
Vendredi 12 et samedi 13 avril

Distribution de sacs de déchets verts

> Page 14

Du 23 au 31 mars

Salon des Arts

> Page 25

MARS 2019

Vendredi 1

Samedi 2

Dimanche 3

Lundi 4

Mardi 5

Mercredi 6

Jeudi 7

Vendredi 8

Samedi 9

Dimanche 10

Lundi 11

Mardi 12

Mercredi 13

Jeudi 14

Vendredi 15

Samedi 16

Dimanche 17

Lundi 18

Mardi 19

Mercredi 20

Jeudi 21

Vendredi 22

Samedi 23

Dimanche 24

Lundi 25

Mardi 26

Mercredi 27

Jeudi 28

Vendredi 29

Samedi 30

Dimanche 31

AVRIL 2019

Lundi 1

Mardi 2

Mercredi 3

Jeudi 4

Vendredi 5

Samedi 6

Dimanche 7

Lundi 8

Mardi 9

Mercredi 10

Jeudi 11

Vendredi 12

Samedi 13

Dimanche 14

Lundi 15

Mardi 16

Mercredi 17

Jeudi 18

Vendredi 19

Samedi 20

Dimanche 21

Lundi 22

Mardi 23

Mercredi 24

Jeudi 25

Vendredi 26

Samedi 27

Dimanche 28

Lundi 29

Mardi 30

Samedi 6 avril

Journée sport Échange

> Page 23

Dimanche 7 avril

Tournoi de pétanque

> Page 26

Dimanche 7 avril

Ciné-concert

> Page 17

Samedi 13 avril

Concert de printemps de la SMPY

> Page 27

Samedi 13 et dimanche 14 avril

Printemps du cheval

> Page 27

Du 21 au 28 avril

Objectif BAFA

> Page 31

Du 23 au 26 avril

Semaine sportive de printemps

> Page 23

Dimanche 28 avril

Commémoration journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

> Page 4